





## Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

### Délibération du Conseil Municipal

### Séance du 9 mai 2023

N° 2023 / 037

L'an deux mille vingt-trois, le 9 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 2 mai 2023, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents: Roseline BONDIVENNE, Benoit COLIN, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Marie-Christine MOREL, Lauriane DAVID, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET, Pierre GRANDCLEMENT, Didier BERREZ

Excusées: Sandrine NICOD pouvoir à Sophie CAPELLI; Nathalie SAULNIER pouvoir à Lauriane DAVID

Le secrétariat a été assuré par : Bahadir GUZEL

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour: 19
Nombre de Membres présents : 17	Votes contre: 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention: 0

#### Objet: Personnel – Création d'un poste d'adjoint technique

- Vu la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;
- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal, de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services:
- Considérant la nécessité de renforcer l'équipe d'agent d'entretien en prévision du départ à la retraite d'un agent titulaire ;
- Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal, en date du 17 mai 2021,
- Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique territorial, en prévision d'un départ à la retraite,

# LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **DECIDE** de créer un poste d'Adjoint technique territorial, à temps complet, à compter du 1er juin 2023.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/06/2023,

- Filière: Technique
- Cadre d'emplois : Adjoint technique
- Grade: Adjoint technique
- Ancien effectif: 6
- Nouvel effectif: 7

Envoyé en préfecture le 12/05/2023

Reçu en préfecture le 12/05/2023

Publié le



ID: 039-213903339-20230509-DEL0905\_037\_23-DE

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré.....

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire Grégoire LONG